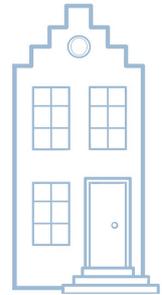


Appel à manifestation d'intérêt

Projet de constitution d'un GIS

Réseau France-Flandre-Pays-Bas

*Réseau d'enseignement supérieur,
de recherche et de coopération internationale*



L'Université de Lille lance un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Réseau France-Flandre-Pays-Bas », toutes disciplines confondues. Son organisation en réseau permettra d'associer enseignants, chercheurs, professionnels de l'information scientifique, partenaires non universitaires issus de milieux économiques, politiques, diplomatiques et médiatiques et de soutenir la réalisation d'actions communes pour renforcer la coopération scientifique et universitaire essentiellement avec les Pays-Bas et la Flandre. Certaines actions pourront être ponctuellement étendues à d'autres pays néerlandophones tels que l'Afrique du Sud ou le Suriname.

Ce GIS sera constitué à partir du Réseau Franco-Néerlandais de l'enseignement supérieur et de la recherche (RFN) déjà existant (www.nlfr.eu), réseau national financé par le MEAE, l'ambassade de France aux Pays-Bas, le MESRI et l'Université de Lille. Le RFN est rattaché au Service des Relations Internationales de l'Université de Lille. Le Réseau est également soutenu par l'ambassade des Pays-Bas en France pour des actions ponctuelles. Le RFN gère actuellement les bourses Éole et le Prix d'Amsterdam, qui soutiennent la mobilité des étudiants en master et doctorat de France vers les Pays-Bas – nombreux sont les établissements d'enseignement supérieur français qui en bénéficient – et il organise des manifestations dont des rencontres thématiques franco-néerlandaises, les rencontres Jeunes Talents et des hackathons en collaboration avec son partenaire néerlandais la NUFFIC. Il réalise également une cartographie des échanges scientifiques et universitaires (diplômes en partenariat) entre la France et les Pays-Bas mise en ligne sur son site.

Les thématiques de travail communes pourraient par exemple être : les énergies renouvelables, l'intelligence artificielle, le design, l'architecture, les transports intelligents, les politiques migratoires, les cultures visuelles, les médias, l'avenir de l'union européenne, l'alimentation, la santé, la fabrique de l'histoire, la muséographie, la radicalisation, la recherche marine et maritime, la liberté et la sécurité, la formation tout au long de la vie, etc. Cette liste n'est pas exhaustive, ce sera aux futurs membres de déterminer les orientations.

Missions et périmètres d'action du GIS

Le GIS « Réseau France - Flandre - Pays-Bas » s'attachera, en étroite collaboration avec les ministères et le service scientifique et universitaire des ambassades, ainsi que dans un cadre européen, à réaliser des projets qui pourront être de plusieurs natures, notamment :

- **Promouvoir** les coopérations universitaires d'intérêt partagé entre la France, les Pays-Bas et la Flandre et contribuer au développement de la réflexion en matière de co-diplomation et à la facilitation des échanges entre les établissements d'enseignement supérieur, les enseignants-chercheurs, les chercheurs, les enseignants et les étudiants ;
- **Mobiliser** et associer de nouveaux partenaires dans le domaine des échanges scientifiques et universitaires et renforcer les anciens partenariats ;
- **Examiner**, informer et communiquer sur l'état de la coopération universitaire entre la France, les Pays-Bas et la Flandre ; réaliser une veille prospective, mutualiser les ressources documentaires, établir la cartographie des échanges entre la France, les Pays-Bas et la Flandre pour repérer les opportunités de coopération et synthétiser des informations actuellement dispersées ;
- **Contribuer** à l'émergence de problématiques et d'axes d'expertise thématiques en adéquation avec les programmes européens, mieux se positionner et fédérer les savoir-faire pour le dépôt de projets européens communs avec les Pays-Bas et la Flandre et ainsi affirmer l'excellence française de la recherche et de l'enseignement supérieur ;
- **Gérer** des appels d'offre et la sélection de bourses et de prix universitaires et scientifiques – dans le prolongement de ce qui existe, tout en étudiant la possibilité de faire évoluer les dispositifs existants (par exemple. financement de thèses et de cotutelles de thèse) -- pour renforcer la mobilité vers les Pays-Bas et la Flandre et attirer les étudiants flamands et néerlandais en France ;
- **Organiser** des manifestations sur des thèmes liés à l'enseignement et la recherche en lien avec les Pays-Bas et la Flandre ;
- **Animer** un site internet commun dans le cadre d'une mission d'information et de communication commune ;
- **Contribuer** à la diffusion de la production scientifique française vers les Pays-Bas et la Flandre et rendre la France plus attractive vis-à-vis des partenaires flamands et néerlandais ;
- **Favoriser** le rapprochement de clusters, sites d'excellence ou pôles de compétitivité entre les trois entités géographiques française, néerlandaise et flamande, sur la base des spécificités d'excellence des territoires locaux, afin de viser le leadership européen sur certaines thématiques scientifiques, et de recherche.
- **Permettre** d'associer plus étroitement les établissements d'enseignement supérieur avec des partenaires économiques français, néerlandais et flamands, et développer de nouvelles pistes en termes de stages d'études et d'aide à l'insertion professionnelle vers ces deux destinations.

Plus-values pour les membres du GIS :

Grâce à la mutualisation des moyens et aux financements extérieurs, les membres du GIS bénéficieront entre autres des avantages suivants :

- Un accès privilégié aux Bourses Éole à destination des étudiants de France effectuant une mobilité vers les Pays-Bas ;
- La participation à des projets communs à l'ensemble des membres (rencontres, hackathon, création d'outils collaboratifs/MOOC/plateformes, colloques) ;
- Des conseils et un accompagnement personnalisés par une équipe dédiée parlant néerlandais ;
- Une gestion administrative et financière facilitée ;
- Un accès à des réseaux en Flandre et aux Pays-Bas et à un savoir-faire grâce à l'expérience acquise par le RFN depuis quinze ans ;
- La possibilité de participer à des voyages thématiques en Flandre et aux Pays-Bas ;
- Des actions déterminées par l'ensemble des partenaires du GIS, qui, en s'associant, seront plus visibles vis-à-vis des institutions flamandes et néerlandaises ;
- La possibilité de démarcher collectivement des entreprises ou des organismes pour financer la mobilité et des projets communs (co-tutelles de thèse, diplômes en partenariat) ;
- Le GIS aura une fonction d'incubateur.

Adhésion

Le GIS sera interuniversitaire et interorganisme ; il pourra accueillir notamment des universités, des établissements publics et des organismes à caractère scientifique et technologique, des clusters, des collectivités territoriales essentiellement de France, mais aussi de Flandre et des Pays-Bas. Le GIS sera formalisé par une convention, signée par les parties, pour une durée initiale de 4 ans. L'adhésion donnera obligation au paiement d'une cotisation annuelle de 3000€. Ce groupement ne pourra en aucun cas constituer une autorité supérieure à celle des parties signataires ; il n'aura pas de personnalité morale et ne constituera pas une structure opérationnelle de recherche selon les définitions du CNRS.

Si votre établissement souhaite participer au GIS « Réseau France-Flandre- Pays-Bas » ou si vous souhaitez recevoir des informations complémentaires, veuillez contacter :

Thomas Beaufiles
Maître de conférences – Université de Lille
Directeur du Réseau Franco-Néerlandais
thomas.beaufiles@univ-lille3.fr
+33 3 20 41 73 62